

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2015

Présents: M.WEISS Maurice - M.VILLEMAGNE Michel - Mme MOREL Brigitte - Mme VINDRIEUX Cécile - M.MARCAILLOU Patrick - Mme VAREILLE Nadège - M.GAUTHIER-LAFAYE Jean - Mme CROZE Blandine - Mme ARSAC Brigitte - M.GAUTHIER Christophe - M.CHANTRE Éric - Mme PONTON Carine - M.JOUVE Henry.

Absents : Mme BERTRAND Céline (donne pouvoir à Mme VINDRIEUX) - Mme DUFAUD Caroline (donne pouvoir à Mme VAREILLE) - Mme SOUBEYRAND Laura (donne pouvoir à Mme CROZE) - Mme TEYSSIER Marie Pierre (donne pouvoir à M.JOUVE) – M.LESCAILLE Bernard (excusé) – M.BOUIX Laurent – M.CHANTRE Thierry – M.GUILHOT Yoann – Mme SINZ Marie Jeanne – M.DESBOS Jérôme.

Secrétaire de séance : Mme CROZE Blandine.

1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 2 juillet 2015.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 2 juillet 2015 est adopté.

2) Informations concernant les décisions prises par le maire - Rapport de M. VILLEMAGNE.

M.VILLEMAGNE présente les décisions prises par le Maire dans le cadre de délégations que l'assemblée délibérante lui a consenties.

### Marché de fourniture pour l'acquisition d'un tracteur

Entreprise: SARL ROSTAIND

Montant de la mission : 83 275,00 euros HT

Date de la décision : 10 juillet 2015

### Marché de travaux pour la déconstruction de l'ancien gymnase

Entreprise: SARL DES LITTES

Montant de la mission : 51 858,00 euros HT

Date de la décision : 6 août 2015

### Marché de service de maîtrise d'œuvre et de prestations associées pour l'aménagement d'un tènement immobilier situé Place de Verdun

Lot	Nom de l'entreprise	Montant du Marché HT attribué
Lot 1 Maîtrise d'œuvre	M.JEAN JUAN / BEOD	47 619,00 €
Lot 2 Contrôle technique	QUALICONSULT	2 980,00 €
Lot 3 Mission CSPS	QUALICONSULT	1 820,00 €

Date de la décision : 6 août 2015

3) Acquisition du matériel appartenant à la Communauté de Communes Val'Eyrieux suite au transfert de la voirie – Rapport de M.VILLEMAGNE.

Monsieur VILLEMAGNE informe le Conseil Municipal que compte-tenu du transfert de la compétence voirie de la Communauté de Communes Val'Eyrieux à la commune de Saint-Agrève, il convient de régler la question relative au matériel correspondant.

La liste du matériel à acquérir auprès de la Communauté de Communes Val'Eyrieux afin d'exercer cette nouvelle compétence s'établit comme suit :

MATÉRIEL ACHETÉ	PRIX D'ACQUISITION
MECALAC 10 MSX	8 250,00 €
Godet de curage MECALAC	687,47 €
JCB 3CX	0,00 €
BEMA lame à neige 1100	0,00 €
DYNAPAC CC102 & remorque	4 067,00 €
MERCEDES BENZ 1314 AK	0,00 €
DELIMBE saleuse électrique type 11	0,00 €
Godet à fossé	626,77 €
ETRAVE ARVEL VA10	1 643,00 €
ETRAVE BIALLER M2	0,00 €
1 ETRAVE VA08	4 992,77 €
SALEUSE	0,00 €
<b>TOTAL DU MATERIEL</b>	<b>20 267,01 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

\* APPROUVE l'acquisition du matériel auprès de la CCVE telle que présentée

\* AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire

Pour : 17      Contre : 0      Abstention : 0

4) Modification du tableau des emplois – Rapport de M.WEISS.

Emploi d'avenir de 28 heures hebdomadaires à la cantine et au collège

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agent a été recruté en emploi d'avenir au service de la cantine et du collège.

Afin de permettre le bon fonctionnement de ce service, il est proposé de reconduire un emploi aidé dans les mêmes conditions pour une période de six mois et d'un volume horaire hebdomadaire de 28 heures.

Le conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré,

\*APPROUVE la création d'un emploi aidé (emploi d'avenir) pour une période de 6 mois au service de la cantine et du collège.

\*PRECISE que ce contrat débutera à compter du 27 septembre 2015.  
\*AJOUTE que le volume hebdomadaire sera de 28 heures  
\*AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à cette affaire  
Pour : 17      Contre : 0      Abstention : 0

CAE de 24 heures hebdomadaires à la crèche

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agent avait été recruté en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) au service de la crèche.

L'agent ne souhaite pas prolonger son contrat.

Compte tenu des effectifs prévus à la rentrée, il est proposé de reconduire un emploi aidé dans les mêmes conditions pour une période de 6 mois.

Le conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré,

\*APPROUVE la création d'un emploi aidé (CAE) pour une période de 6 mois au service de la crèche

\*PRECISE que ce contrat débutera à compter du 1 octobre 2015.

\*AJOUTE que le volume hebdomadaire sera de 24 heures

\*AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à cette affaire

Pour : 17      Contre : 0      Abstention : 0

5) Convention spéciale de déversement des effluents non domestiques de l'établissement Teyssier Salaisons au réseau collectif d'assainissement et pour traitement à la station d'épuration – Rapport de M.GAUTHIER.

M.WEISS informe les élus présents, que l'ensemble des éléments pour ce dossier ne nous étant pas parvenus, ce point est reporté au prochain Conseil Municipal.

6) Convention avec la Fédération des Œuvres Laïques pour l'opération « Lire et faire lire » - Rapport de Mme VAREILLE.

Mme VAREILLE expose l'opération « Lire et faire lire » au Conseil Municipal. Elle précise qu'il s'agit de séances de lecture organisées en petits groupes, une ou plusieurs fois par semaine, sur le temps scolaire et périscolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Elle indique que la réalisation de cette opération nécessite la conclusion d'une convention avec la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche (FOL). Elle ajoute que la participation de la commune est annuelle et forfaitaire à savoir 180 euros pour 4 classes ou plus pour l'année scolaire 2015-2016.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré:

\*APPROUVE la convention avec la FOL dans le cadre de l'opération « Lire et faire lire » telle que présentée.

\*AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Pour : 17      Contre : 0      Abstention : 0

7) Participation au budget de fonctionnement de la psychologue scolaire – Rapport de Mme VAREILLE.

M.WEISS informe les élus présents, que l'ensemble des éléments pour ce dossier ne nous étant pas parvenus, ce point est reporté au prochain Conseil Municipal.

11) Questions diverses.
-------------------------

M.WEISS a une pensée pour M.SEJOURNE Alexandre décédé. Ce dernier était investi dans la vie communale et avait été pendant trois mandats conseiller municipal représentant du Pouzat.

M.WEISS rend également hommage à M. CELLIER Maurice décédé et ancien Maire de la commune de Devesset.

Voirie entre les Balayes et le Pont de Truchet

M.JOUVE précise que l'aménagement effectué par la commune de Saint-Agrève est apprécié cependant il serait souhaitable que la commune de Saint Jean Roure puisse réaliser la continuité.

Relais de Services Publics

M.JOUVE rappelle que la MSA est partenaire du Relais de Services Publics.

L'article des Échos du Chiniac a omis de mentionner ce partenariat. Un rectificatif sera publié dans Le Petit Echo d'octobre.

Festival de Musique en Vivarais Lignon

M.JOUVE indique que la municipalité a offert le verre de l'amitié à l'issue de la représentation qui s'est déroulée à la salle des arts le 23 août et déplore que cela n'ait pas été mentionné lors de la soirée.

Prochaine séance du Conseil Municipal le 24 septembre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.